

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 313 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients			
Code	PAIR3B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	694 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Valérie BORNIET (valerie.borniet@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	200		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est pré requise à l'UE407.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
 - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
 - C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
 - C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.2 Exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le projet de santé
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues
- 3.C1.2. Proposer des données professionnelles et scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage
- 3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- 3.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- 3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte des soins rencontrés
- 3.C3.2. Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
- 3.C3.3. Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles
- 3.C4.1. Evaluer la situation de santé du client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
- 3.C4.2. Argumenter un jugement diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
- 3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- 3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- 3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
- 3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- 3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé
- 3.C6.2. Accomplir les interventions de soin, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR2B14, PAIR2B15

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	594 h / 20 C
-----------	---	--------------

PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C
-----------	---	-------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 200 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B13A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	200
-----------	---	-----

PAIR3B13B	Travail personnel d'intégration des compétences	0
-----------	---	---

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des 6 compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à la maîtrise de l'objectif continué d'intégration du bloc 3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	5_PAIR3B13A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	20 C	Volume horaire	594 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)		
Coefficient de pondération		200	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité fait partie de l'UE 313.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 313 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants qui sont spécifiques au bloc 3 :

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit son argumentation à propos des apprentissages réalisés durant le stage
3.C1.2. Proposer des données professionnelles ou scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires

3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
3.C2.2. Proposer, d'un point de vue individuel et/ou collectif, des options de réponses face à une problématique éthique rencontrée

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte de soins rencontré
3.C3.2 Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins
3.C3.3 Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

3.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes
3.C4.2. Argumenter un jugement clinique diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé
3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 : Assurer une communication professionnelle

3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé
3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives, palliatives et de promotion de la santé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stages et AIP enseignement clinique

Démarches d'apprentissage

Les étudiants sont accompagnés en stage par les équipes qui les accueillent et par les maitres de formation pratique. Des Feed-Back réguliers permettent un ajustement de l'apprentissage de l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accès aux salles de techniques afin de pouvoir réviser et s'entraîner au niveau pratique.

SAR

Les ECOS formatives

Sources et références

Sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue sur les différents terrains de stage.

Evaluation continue détaillée (modalités d'évaluation spécifiques) dans le document « Annexe à la fiche ECTS » disponible sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 200

Dispositions complémentaires

En cas d'un seul stage non presté durant l'année académique pour motif légitime, celui-ci sera reprogrammé en fin de Q2 et délibéré en Q3.

Une C4 (projet de soin ou démarche éducative) non présentée lors d'un stage Q1-Q2, sera reprogrammée en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Code	5_PAIR3B13B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intégration des compétences se travaille dans le cadre des activités d'intégration professionnelles de l'UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 313 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants qui sont spécifiques au bloc 3 :

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

3.C1.1. Exprimer oralement et par écrit son argumentation à propos des apprentissages réalisés durant le stage

3.C1.2. Proposer des données professionnelles ou scientifiques en lien avec un aspect de l'activité infirmière rencontrée en stage

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions éthiques, légales et réglementaires

3.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

3.C2.2. Proposer, d'un point de vue individuel et/ou collectif, des options de réponses face à une problématique éthique rencontrée

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

3.C3.1. Analyser les situations à risques dans le contexte de soins rencontré

3.C3.2 Proposer à d'autres professionnels des interventions infirmières à intégrer au projet de soins

3.C3.3 Collaborer avec les autres étudiants infirmiers et l'équipe infirmière pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

3.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité dans un contexte de pathologies aiguës ou chroniques complexes

3.C4.2. Argumenter un jugement clinique diagnostique, thérapeutique et éthique individualisé

3.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 : Assurer une communication professionnelle

3.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

3.C5.2. Investiguer les technologies de l'information et de la communication à disposition dans le projet de santé

3.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

3.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers relevant des dimensions du soin préventives, curatives,

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Travail préparatoire à domicile, dans les salles de prestations techniques pour préparer les AIP et les stages

Démarches d'apprentissage

Evaluation continue des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien à la formulation des objectifs

ECOS formatives

Accès aux salles techniques pour la réalisation d'exercices

SAR pour la démarche en soins, pour la planification de plusieurs patients,...

Sources et références

Sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

en ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).